

## Règlement – Concours « Dessine-moi le petit monde de Michel Van Zeveren »

### **Article 1. Objet**

Dans le cadre de l'exposition « Le petit monde de Michel Van Zeveren » qui se déroulera du 3 au 19 décembre 2021, la Bibliothèque communale et le Centre culturel de Waterloo lancent un concours d'une œuvre originale inspirée de l'univers de l'auteur sur le thème « Dessine-moi le petit monde de Michel Van Zeveren ».

Le concours est ouvert à tous les jeunes waterlootois de 5 à 10 ans et/ou inscrits dans les écoles ou associations waterlootoises (Académie, Centre culturel, Centre d'expression et créativité,...) et vise à récompenser les meilleures œuvres. Une seule œuvre sera acceptée par candidature. Les œuvres collectives sont autorisées. La participation est gratuite.

### **Article 2. Caractéristiques de l'œuvre**

Thème : Réaliser une œuvre originale inspirée de l'univers de Michel Van Zeveren.

Dimension :

- 2D : l'œuvre doit être maximum au format DIN A3 (420 x 297 mm). Ex : dessin, peinture, collage,...
- 3D : l'œuvre faire max. 500 mm de hauteur, de 400 mm de longueur et 400 mm de largeur. Elle doit être autoportante. Ex : plasticine, papier maché, sculpture,...

Chaque œuvre doit porter au dos, le formulaire d'inscription complété. Le formulaire est disponible sur le site [www.centre-culturel-waterloo.be](http://www.centre-culturel-waterloo.be).

*Toute œuvre appelant explicitement ou implicitement à la haine raciale, faisant l'apologie de la haine, de la violence et de la mort, tenant un discours négationniste ou ouvertement antimilitariste, sera écartée du concours.*

### **Article 3. Jury & Prix**

Le jury de professionnels de la jeunesse présidé par Michel Van Zeveren sélectionnera les meilleures œuvres. Il tiendra compte de 3 critères : le respect du thème, la créativité et l'originalité, la qualité artistique.

Les œuvres lauréates seront exposées au Centre culturel de Waterloo durant la durée de l'exposition « Le petit monde de Michel Van Zeveren » puis de manière permanente à la Bibliothèque communale de Waterloo.

Les lauréats recevront des lots de livres de Michel Van Zeveren offerts par L'école des loisirs et des bons d'achat par la Librairie Graffiti. Il ne sera pas possible d'obtenir l'échange ni la contre-valeur des prix. Seuls les lauréats seront avertis par mail ou par téléphone.

L'inauguration de l'exposition et la remise des prix se dérouleront le jeudi 2 décembre 2021 à 18h30 en présence de Michel Van Zeveren.

#### **Article 4. Obligation des candidats**

Seules les participations enregistrées dans les limites temporelles et respectant les critères d'inscription seront prises en compte.

Les œuvres sont à déposer au Centre culturel de Waterloo : Rue François Libert 26 à 1410 Waterloo pour le 24 novembre à 13h au plus tard. Le Centre culturel est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h. Les œuvres non accompagnées du formulaire d'inscription ne seront pas prises en compte.

Le candidat s'engage à être présent ou représenté lors du vernissage de l'exposition et la remise des prix le jeudi 2 décembre à 18h30.

Le candidat accepte que son œuvre soit prise en photo, diffusée sur différents supports de communication et que son nom soit mentionné.

Les œuvres lauréates resteront la propriété de la Commune de Waterloo. Elles seront exposées à la Bibliothèque communale de Waterloo à l'issue de l'exposition.

#### **Article 5. Obligation des organisateurs**

Le Centre culturel de Waterloo et la Bibliothèque communale de Waterloo s'engagent à exposer les œuvres lauréates, à organiser un vernissage et à primer les meilleures œuvres.

Le Centre culturel et la Bibliothèque communale de Waterloo sont dégagés de toute responsabilité dans tous les cas reconnus de force majeure et de toute responsabilité en cas de perte, de vol ou dégât subi ou occasionné aux œuvres pendant la durée de l'exposition.

Les données à caractère personnel transmises dans le cadre du concours seront traitées conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).

#### **Article 5. Récupération des œuvres**

Les œuvres non exposées pourront être récupérées au Pôle Expo durant les heures d'ouverture de l'exposition : du 3 au 19 décembre 2021, les mercredis, vendredis, samedis et dimanches de 14h à 18h. Les œuvres ne pourront plus être récupérées après cette date.

Formulaire d'inscription et règlement : [www.centre-culturel-waterloo.be](http://www.centre-culturel-waterloo.be) / [www.waterloo.be](http://www.waterloo.be)

Infos complémentaires : au Centre culturel 02 354 47 66  
ou à la Bibliothèque communale 02 354 40 98

**Formulaire d'inscription « Dessine-moi le petit monde de Michel Van Zeveren »**

**Nom** + Prénom de l'enfant (en cas d'œuvre individuelle) ou **Nom de l'atelier ou de l'école et la classe** (en cas d'une œuvre collective) :

**Contact :**

Nom et prénom de la personne de contact \* :

Adresse mail de la personne de contact \*:

Téléphone de la personne de contact\* :

Le dépôt d'une œuvre vaut acceptation du règlement du concours « Dessine-moi le petit monde de Michel Van Zeveren ».

Date + signature

*\* Personne de contact = parents, responsable du groupe ou de l'enseignant.*

*Les œuvres sans leur formulaire rempli de manière complète ne pourront pas être prises en compte.*